



Recueil de bonnes pratiques 2021

LES DELICES DE LA MER

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

En 2021, nous avons déployé la politique RSE et nous avons obtenu la certification PME+ que nous allons mettre en avant sur certains de nos produits.

Ainsi, nous nous engageons à créer de la valeur et à la partager en conciliant le progrès économique avec les enjeux sociaux et environnementaux :

- en répondant aux obligations sociales et réglementaires, mais aussi, aux attentes citoyennes d'éthique et d'équité.
- en améliorant les conditions de travail et en maintenant l'employabilité de nos collaborateurs, en veillant tout particulièrement au développement de leurs compétences,
- en préservant notre environnement, en veillant à la maîtrise de la consommation des ressources naturelles et en limitant nos impacts sur l'environnement
- en consolidant une relation de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

L'ancienneté moyenne de nos salariés est supérieure à 11 ans, dont 13 salariés sont présents depuis plus de 15 ans et côtoient 2 apprentis. Une démarche de formation pour veiller au développement des compétences du personnel est présente ainsi qu'une politique de partage de la valeur : la participation aux bénéfices est distribuée de façon égalitaire, tout comme la prime d'intéressement, à tous les salariés.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Le choix des emballages et leur impact environnemental est également au centre de nos préoccupations. A travers nos investissements, nous prenons également en compte l'impact environnemental, en étant attentif au type d'énergie et de fluide que nous utilisons et en optimisant leur consommation (changement du groupe froid et du fluide frigorigène en 2021).

Concernant la gestion et la préservation de l'environnement, nous avons choisi de mettre en place le suivi de 3 indicateurs :

- Analyse de la recyclabilité et du caractère recyclé de nos emballages primaires
- Suivi de notre consommation d'eau
- Evaluation de la revalorisation de nos déchets

Nous collaborons avec nos fournisseurs pour tester des emballages recyclables.

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

Anticiper et prendre en compte les attentes de nos clients et de nos consommateurs est un enjeu central. Notre certification IFS au niveau supérieur nous permet de prendre en compte cet item. Nous avons collaboré à l'élaboration d'un cahier des charges Label Rouge.

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Nous valorisons au maximum les poissons de la pêche bretonne avec en 2020 : 92% de nos approvisionnements en poissons frais réalisés sous criée bretonne. Nous avons une démarche de filière avec notamment Pêcheries d'Armorique, autre filiale du Groupe Le Graët, et une mise en avant du logo Pavillon France sur nos soupes de poissons.

Les indicateurs suivants se veulent représentatifs de l'attachement au territoire :

- Le débarquement breton des poissons frais utilisés dans nos soupes,
- Le volume de matières premières achetées sur le territoire Costarmoricain
- Le nombre de nos fournisseurs français en matières premières et emballages (91 % en 2020)